



Direction générale de la cohésion sociale
Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

Veille de l'actualité – 27 avril 2018

À la une

Justin TRUDEAU est à la une du **Monde** du 22 avril. Le journal du soir titre « *Justin Trudeau ce féministe* ». Le Premier ministre canadien s'engage, en effet, à placer la question de l'égalité entre les sexes au cœur de « *toutes les discussions* » du G7, organisé en juin prochain au Canada. Le quotidien lui consacre deux pages d'entretien. Justin TRUDEAU déclare notamment, phrase mise en exergue par le journal : « *Je suis féministe et fier de l'être !* ». Un engagement politique actif qui remonte à sa jeunesse, à l'université. Et d'évoquer sa « *terrible frustration quant à la lenteur des changements !* ». A propos du mouvement #metoo, il estime qu'il aura fallu « *le travail et le courage de femmes extraordinaires pour parvenir à l'éveil actuel* ». « *Etre féministe, c'est d'une part reconnaître l'égalité hommes-femmes, et d'autre part reconnaître qu'il y a encore beaucoup de travail à faire pour l'atteindre* », explique-t-il. « *Si on est d'accord avec ces deux constats, eh bien, on peut s'appeler féministe ! Je le suis, et même très fier de l'être. Et j'élève mes enfants, notamment mes deux petits garçons, pour qu'ils le soient également.* » Le Premier ministre évoque également le budget dit « *féministe* » de son gouvernement (la presse a relevé près de 700 fois le mot « *femmes* » dans ce document de 410 pages, relève **Le Monde**). L'action de son gouvernement consiste ainsi à « *mettre le genre au centre de toutes les décisions gouvernementales* », à « *se saisir d'une lentille féministe pour examiner tous les dossiers* », en particulier pour stimuler la croissance économique. Car selon lui, « *avoir un engagement et un regard féministe ou égalitaire, ce n'est pas simplement être du côté de la morale, de l'éthique, de la gentillesse et du politiquement correct. C'est être pragmatique et viser l'efficacité économique !* » Et de conclure : « *si on veut réussir en tant que société, on a tout intérêt à refuser que la moitié de la population soit laissée sur le côté !* »



Action gouvernementale

Le secrétariat d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes lance le **troisième volet de la campagne** « [Arrêtons-les !](#) » contre les auteurs de violences sexistes et sexuelles (veilles des 26 octobre, 29 novembre et 30 novembre 2017). Ce dernier volet met à l'honneur les témoins qui agissent pour la protection des victimes. Dans les affaires d'agressions sexuelles et de harcèlement, les témoins jouent souvent un rôle central : ce sont eux qui extirpent les victimes d'une situation dangereuse, qui révèlent un lourd secret, qui détectent les traces de violences, qui sonnent l'alerte auprès des forces de l'ordre, auprès de leur hiérarchie, etc. Au travers de cinq saynètes animées mettant en scène l'action de témoins, la nouvelle campagne « [Arrêtons-les !](#) » met en avant le courage, la clairvoyance ou simplement le professionnalisme de ces témoins et particulièrement de ceux dont le métier en fait des interlocuteurs privilégiés des victimes.



Marlène SCHIAPPA, secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, délocalisera l'activité de son cabinet à Trappes (78), du **mercredi 2 au vendredi 4 mai** ! La ministre aura l'occasion de multiplier les rencontres et les visites de terrain, au contact de tous les acteurs qui agissent au quotidien, afin de valoriser les initiatives locales portées par la ville, les associations et les entreprises. L'égalité entre les femmes et les hommes, grande cause du quinquennat, est au cœur des enjeux républicains, sociaux et professionnels. Les banlieues françaises regorgent d'initiatives courageuses et enthousiasmantes pour l'égalité femmes-hommes. Ce déplacement de longue durée permettra de mieux les identifier et les soutenir.



La **commission nationale du label Égalité professionnelle**, réunie le 10 avril, a attribué le label Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes à plusieurs organismes. La **Cité de la Musique-Philharmonie de Paris** pour ses pratiques inspirantes et son travail en matière de représentation des métiers : [la brochure de la saison 2018/2019 de la Cité de la Musique-Philharmonie de Paris](#) s'attache en effet à promouvoir la mixité des métiers dans la musique. Le



directeur général adjoint a souligné que le label a permis de structurer la démarche et d'envisager les quatre années à venir dans la perspective du renouvellement du label. La **Ville de Rennes, Rennes Métropole et le CCAS** de la ville ont également obtenu le renouvellement de leur label Égalité. Capitale d'une région qui a toujours été en pointe en matière d'égalité professionnelle, la Ville de



Rennes est une des premières collectivités à s'être engagée dans le Label Égalité qu'elle détient depuis 2008. La commission a relevé ses pratiques inspirantes : Un « Guide pratique pour les agents parents, futurs parents et partenaires d'un parent » distribué à l'ensemble du personnel, des conférences scénarisées autour du thème « Égalité-diversité – vivons ensemble avec nos différences » organisées au sein de plusieurs directions... La prochaine commission nationale du label Egalité se réunira en mai prochain.

Le 9 avril, la ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès BUZYN, a présenté la **feuille de route** à trois ans (2018-2020) de mise en œuvre de [la stratégie nationale de santé sexuelle](#). La stratégie nationale de santé sexuelle vise à favoriser, à horizon 2030, le développement des politiques publiques en faveur de la santé sexuelle, allant de l'éducation à la sexualité à la santé reproductive, en passant par la prévention et le dépistage des infections sexuellement transmissibles et du VIH.

« *Connaissance des métiers, actions de formation, accompagnement à la mobilité ou dispositif des nominations équilibrées* » : selon **Acteurs public** du 24 avril, la **Direction générale de l'administration et de la fonction publique** (DGAFP) a présenté lors d'un groupe de travail réuni le 20 avril les axes d'amélioration à « explorer » pour « rendre possible » l'égal accès des femmes et des hommes à tous les métiers et responsabilités de la fonction publique. Selon le magazine spécialisé, « *la concertation sur l'égalité professionnelle doit aboutir à un nouvel accord entre les employeurs publics et les représentants du personnel* ». Le 23 mars, le portail de la fonction publique a mis un sujet récapitulatif en ligne sur « [L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes](#) » et une version « projet » du « [Rapport annuel sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique](#) » (édition 2017).



Parlement

Le projet de loi renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes (veille du 27 mars), déposé le 21 mars à l'Assemblée nationale par le gouvernement en procédure accélérée, et renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sera discuté en séance publique les 14 et 15 mai prochain. [Retrouver le dossier législatif sur le site de l'Assemblée nationale.](#)

Un rapport d'information de Mireille CLAPOT et Laurence DUMONT en conclusion des travaux d'une mission d'information constituée le 24 octobre 2017 sur [la place des droits des femmes dans la diplomatie française](#) a été mis en ligne sur le site de l'Assemblée nationale.

La proposition de loi d'orientation et de programmation pour une meilleure protection des mineurs victimes d'infractions sexuelles a été adoptée par le Sénat et transmise à l'Assemblée nationale. [Retrouver le dossier législatif sur le site du Sénat.](#)

Une [proposition de loi tendant à renforcer l'effectivité du principe de laïcité et à lutter contre le prosélytisme dans le cadre de l'enseignement public](#) a été déposée au Sénat par Jérôme BASCHER et plusieurs de ses collègues, le 28 mars 2018.

Haut Conseil à l'Égalité

Le **Haut Conseil à l'Égalité** (HCE) a remis le 18 avril à François de RUGY, président de l'Assemblée nationale, son Avis relatif à la révision constitutionnelle : « [Pour une Constitution garante de l'égalité femmes-hommes](#) » - sujet dont le Conseil s'est autosaisi, après l'annonce par le président de la République devant le Congrès le 3 juillet 2017. Si la Constitution en vigueur ne fait pas obstacle à l'égalité femmes-hommes, elle n'en est pas la garante absolue, ni la pierre fondatrice, et porte encore les traces de siècles d'exclusion des femmes de la citoyenneté. Afin de reconnaître pleinement que ce temps est révolu, et protéger de nouveaux droits fondamentaux – dont les régulières saisines du Conseil constitutionnel témoignent de la menace dont ils font l'objet - le Haut Conseil formule 9 recommandations.



Conseil supérieur de l'audiovisuel

Pour la troisième année consécutive, les chaînes de télévision et de radio ont remis au **Conseil supérieur de l'audiovisuel** (CSA), comme l'a demandé le législateur, des indicateurs quantitatifs et qualitatifs sur la représentation des femmes et des hommes dans leurs programmes. La présence des femmes s'avère en légère hausse sur les antennes en 2017, soutenue notamment par les chaînes généralistes du service public. [Consultez le rapport sur le site du CSA.](#)

Études et statistiques



Le numéro 7 de février 2018 de **Dares Analyses** est titré « [Les femmes dans les instances représentatives du personnel : bientôt la parité ?](#) ». Selon la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES), « *entre 2001 et 2012 la part de femmes parmi les élus titulaires aux comités d'entreprise ou d'établissement (CE) et aux délégations uniques du personnel (DUP) est passée de 32 % à 40 %. Elle s'est donc fortement rapprochée du pourcentage de femmes parmi les salariés concernés par ces élections professionnelles du secteur privé (43 % en 2012). Bien que la féminisation des instances représentatives du personnel dépende du taux de féminisation de chaque secteur, les femmes restent sous-représentées parmi les élus dans la grande majorité des secteurs d'activité* ».

Associations

Le Premier ministre a attribué le label **Grande cause nationale pour l'année 2018** à la **Fédération Nationale Solidarité Femmes (FNSF)** pour « *encourager et remercier toutes les associations regroupées au sein de la fédération, qui interviennent dans la lutte contre les violences faites aux femmes, notamment en venant en aide aux victimes* ». L'attribution du label Grande cause nationale accorde le droit à la FNSF d'obtenir des diffusions gratuites de sa campagne de communication et d'information sur les radios et les télévisions publiques.

« [La régression sociale en cours touche d'abord les femmes](#) » : **Libération** a publié une tribune de Fatima BENOMAR, porte-parole des effronté-es, Huayra LLANQUE, de la commission Genre d'Attac, Christiane MARTY, de la Fondation Copernic, Céline PIQUES, porte-parole d'Osez le féminisme ! et Suzy ROJTMAN, porte-parole du Collectif national pour les droits des femmes (CNDF).

Suite à un appel à témoignages sur les réseaux sociaux lancé le 12 mars dernier, par le [Groupe F](#) et Paye Ta Police (#PayeTaPlainte), des centaines de victimes de violences racontent la façon dont elles sont (mal) accueillies en commissariat ou gendarmerie. Plusieurs médias (**L'Humanité**, **Le Parisien**, **Libération**) reviennent le 3 avril sur les résultats de l'enquête. [Retrouver le dossier de presse](#).

“Madame, vous n’allez pas porter plainte pour des histoires de couple”

*Entendu dans un commissariat,
à l'occasion d'une plainte pour violences conjugales.*

Agenda

Le **Collectif national pour les droits des femmes (CNDF)** organise le 5 mai à la Mairie du 4^e arrondissement de Paris, un colloque intitulé : « [1968-2018 les Mais des féministes...luttons des groupes femmes d'entreprises et des commissions syndicales](#) ». Plus qu'un anniversaire, le CNDF souhaite rappeler qu'actives dans les manifs, les comités de grèves ou sur les barricades, l'histoire des femmes dans le mouvement est souvent occultée. « La parole des femmes, la déferlante féministe, n'apparaissent que 2 ans après. Mais les femmes tiennent là leur expression : la marmite bout et le torchon brûle ». Signalons ici la double page du **Soir** du 7 avril : « *La libération de la femme n'a pas eu lieu en 1968* ». Valérie PIETTE, professeure à l'**ULB**, retrace les étapes clefs du mouvement féministe après les événements de mai 1968.



Revue de presse

Impossible de reprendre l'ensemble de l'actualité depuis notre dernière veille du 27 mars, résumons.

SATISTIQUES – Il faut créer « *une entité publique consacrée à l'égalité salariale entre les femmes et les hommes* ». Dans **Le Monde** du 25 avril, un collectif de chercheurs.euses préconise la création d'une agence de statistique publique chargée de calculer les inégalités de salaires entre hommes et femmes, plutôt que de contraindre les entreprises à se livrer à cet exercice délicat et polémique.

TRÉSOR – Sous le titre « *Odile Renaud-Basso, la discrète féministe du Trésor* », **Le Monde** du 24 avril dresse le portrait de la première femme à diriger le Trésor, l'une des instances les plus puissantes du ministère des finances, nommée en 2016 par François HOLLANDE. Selon le quotidien Odile RENAUD-BASSO est une européenne convaincue et une personnalité consensuelle.

MINISTRE – Marlène SCHIAPPA s’est exprimé sur sa présence dans les médias lors de l’émission « Au Tableau », diffusée fin mars sur **C8** : « *Parfois, j’en ai un peu marre* »... On note également que la secrétaire d’État à l’égalité entre les femmes et les hommes aimerait que son successeur soit un homme... Plusieurs journaux soulignent qu’en matière d’infractions sexuelles, les sénateurs s’opposent en partie à « *la loi Schiappa* », et que le Sénat adopte son propre texte sur les violences sexuelles sur mineurs (**Le Monde** du 28 mars). Le 4 avril, **Le Canard Enchaîné** publie un article sur les « *Violences contre les femmes : plan com’ et associations en plan* », et consacre sa « *Prise de bec* » à « *Marlène Schiappa : Rôle de dame* ». Début avril, la comparaison faite par la ministre entre Brigitte MACRON et Simone DE BEAUVOIR suscite également des réactions. Le 12 avril, « *Envoyé spécial* » sur **France 2** dresse un portrait de Marlène SCHIAPPA (« [Marlène Schiappa, l’ambitieuse](#) »). Plusieurs aspects retiennent l’attention des médias le lendemain, comme par exemple « *la rupture avec les associations féministes* » ou « *la gestion de l’affaire Hulot* ». Enfin, selon plusieurs médias, Marlène SCHIAPPA est l’une des femmes politiques les plus influentes dans les médias et sur les réseaux sociaux.



FÉMINISME – « *Après #metoo, gare au retour de bâton* », avertit **Le Monde** du 22 avril. Chaque avancée du droit des femmes a été suivie d’une offensive réactionnaire, démontre en 1991 la féministe américaine Susan FALUDI dans « *Backlash* ». Selon le quotidien du soir, « *son essai est plus que jamais d’actualité* ». « *Attention, détournements de féminismes* » alerte de son côté Martine STORTI dans [une tribune publiée par Libération](#) le 25 avril. « *Se dire féministe ne signifie pas toujours œuvrer pour l’égalité* », souligne l’auteure. Et de dénoncer le féminisme « *intégral* » qui ramène les femmes à leur statut de mère. Notons enfin que depuis le lancement du mouvement #MaintenantOnAgit – dont **Libération** est partenaire – il y a plus d’un mois, **la Fondation des Femmes** a collecté plus de 200 000 €, indique un communiqué du 9 avril. Une somme limitée si l’on compare avec ce qui se passe dans d’autres pays. L’actrice britannique Emma WATSON (photo) a par exemple fait don d’un million de livres (1,13 millions d’euros) à un fonds destiné à soutenir les femmes victimes de harcèlement ou d’abus sexuels.



NUMÉRIQUE – La « *Journée de la femme digitale* », se tenait le 17 avril. [Radio France était partenaire de cet événement](#) qui vise à mettre en valeur des professionnelles du numérique, secteur où elles ne représentent que 28 % des effectifs.



BIOÉTHIQUE – Le débat sur la révision de la loi bioéthique ne faiblit pas dans nos journaux. On apprend par exemple que « *les 18-30 ans favorables à la PMA pour toutes et à la GPA* » (**Santé Magazine** 27 mars) ou que « *la Manif pour tous envoie son livret à l’Élysée* » (**La Croix** du 30 mars). La PMA figure en tout cas parmi les sujets les plus débattus lors de ces états généraux.

L’Humanité du 28 mars fait le récit d’un « *grand oral théâtral sur la PMA* » à

Sciences-Po (« *experts mesurés, réacs mobilisés, lesbiennes expulsées...* »). Et alors que plusieurs autres médias constatent que les anti-avortement et PMA sont « *mobilisés* », on apprend que François HOLLANDE a des regrets. En effet, interrogé par **BuzzFeed**, l’ancien président de la République est revenu sur son recul sur cette loi. « *J’aurais dû franchir cette étape* », regrette-t-il.

ÉCOLE – Un nouveau hash tag sur les réseaux sociaux (**#SlutShamingAlEcole**) compile des témoignages de filles ayant subies des remarques sexistes sur leurs tenues dans le cadre scolaire. Plusieurs angles sont abordés : « *la différence de traitement sur la qualification des tenues portées et des règles qui ne s’appliquent qu’aux filles ; certains discours des professeurs, surveillants, directeurs d’écoles ou CPE sur un ton culpabilisateur et moralisateur adressés spécifiquement aux filles ; une dénonciation de l’hypersexualisation des petites filles (surtout en primaire) par le personnel scolaire ; une critique envers l’inégalité des punitions qui s’appliquent souvent contre la fille qui porte la tenue et non contre le garçon qui fait la remarque* ».

PROSTITUTION – Parmi les grands sujets repris dans les médias on note le « *bilan mitigé pour les deux ans de la loi contre le système prostitutionnel* » (**Actualités sociales hebdomadaires** du 13 avril) Deux ans après la promulgation de la loi de lutte contre le système prostitutionnel, **Médecins du monde** et onze associations alertent sur les effets pervers d'une loi censée inverser la charge pénale et renforcer la protection des prostituées (« *Prostitution : les tragiques ratés d'une loi* », **Les Échos** du 25 avril). D'un autre côté, dans le cadre d'une mobilisation nationale pour l'accès aux droits et aux parcours de sortie de la prostitution établis par la loi du 13 avril 2016, les associations du collectif **Abolition 2012** organisaient un rassemblement le 12 avril. On lira enfin le bilan de la loi sur le site de la **Fondation Scelles** : « [13 avril 2016 – 13 avril 2018 : 2 ans après la loi, des départements engagés](#) ».

PORNOGRAPHIE – « *Pornographie Quel impact sur les ados ?* », se questionne **Le Monde** du 26 avril. « *Images partagées sur les réseaux sociaux, vidéos X gratuites sur Internet : jamais l'accès à la pornographie n'a semblé aussi facile* », indique le journal. « *Au point qu'elle serait devenue pour les adolescents la principale initiation à la sexualité. Ceux-ci – mais également des enfants – sont très largement confrontés à ces images en libre accès. La nécessité d'en protéger les enfants prépubères fait l'unanimité. S'agissant des adolescents, leurs effets sur les comportements font débat* ».

RECTIFICATIF – « *Pan sur le bec !* », comme on peut lire dans les colonnes du **Canard enchaîné**. La photo utilisée pour illustrer le sujet sur l'assassinat de Marielle FRANCO (veille du 27 mars), n'était pas celle de la militante féministe, tuée par balles à Rio de Janeiro le 14 mars, mais celle de Luiza PRADO (qui tient un compte **Tweeter** intitulé « *Who murdered Marielle Franco* »). Voici donc la photo de Marielle FRANCO (avec nos remerciements à la lectrice attentive qui nous a signalé l'erreur).



FÉMINICIDE – Plusieurs médias soulignent que dans un message posté sur **Facebook** juste avant l'attaque de Toronto du 23 avril - qui a fait 10 mort.es et 14 blessé.es, majoritairement des femmes - le meurtrier faisait référence aux « *Incels* », une communauté masculiniste. « *Pas un fait divers : un féminicide !* », s'exclament **les effronté-es** dans un communiqué du 25 avril. Le terme « *incel* » vient de la contraction de deux mots anglais « *involuntary* » (involontaire) et « *celibate* » (célibataire). Ces individus, en grande majorité des hommes, frustrés d'être seul, ne se trouvant pas beau et en voulant au reste de l'humanité pour leur absence de vie amoureuse et sexuelle, ils tiennent les femmes pour responsables de leur célibat durable. Misogynes, homophobes et violents, ils se sont regroupés en communautés de soutien sur des forums.

